|  |
| --- |
| C:\Users\Martina Denzler\Documents\Daten\Office 2010\Desktop\LogoOdA.jpg |

Procédure de consultation interne du profil de qualification

Situation au 08.10.2020

Profil de qualification du métier de

gardien·ne de chevaux

avec attestation fédérale  
de formation professionnelle AFP

du...

élaboré sur la base de l’Ordonnance du SEFRI du [date] sur la formation professionnelle initiale de professionnel·le du cheval (numéro de profession [chiffre]), du plan de formation qui s’y rapporte et de l’Ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241)

Table des matières

[1. Introduction 3](#_Toc53740147)

[2. Profil de la profession 3](#_Toc53740148)

[2.1 Domaine d’activité 3](#_Toc53740149)

[2.2 Principales compétences opérationnelles 3](#_Toc53740150)

[2.3 Exercice de la profession 3](#_Toc53740151)

[2.4 Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture 4](#_Toc53740152)

[2.5 Culture générale 4](#_Toc53740153)

[3. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles 6](#_Toc53740154)

[4. Niveau d’exigences de la profession 7](#_Toc53740155)

# Introduction

Le profil de qualification décrit le profil de la profession de même que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession. Il présente les qualifications dont un·e gardien·ne de chevaux doit disposer afin de pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

A part la description des compétences opérationnelles, le profil de qualification sert aussi de base à la conception des procédures de qualification. En outre, il sert de base à la classification du diplôme professionnel dans le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle) pour l’élaboration du supplément descriptif du certificat.

# Profil de la profession

## Domaine d’activité

Les gardien·ne·s de chevaux AFP sont des employés spécialisés polyvalents d’un centre équestre. Ils s’occupent du bien-être des chevaux et de l’entretien de l'infrastructure du centre équestre. Ils suivent les instructions de leur chef. Ils établissent une relation de confiance avec les chevaux et les traitent de manière respectueuse et sûre.

Les gardien·ne·s de chevaux AFP travaillent dans des centres équestres publics ou privés de taille petite ou moyenne et dans des centres d’équitation thérapeutique et pédagogique curative. Le soutien à la clientèle et le travail en équipe dans l’entreprise formatrice est pour eux un point important de leur activité.

## Principales compétences opérationnelles

Les gardien·ne·s de chevaux AFP nourrissent et soignent les chevaux qui leur sont confiés, selon les instructions de leurs chefs. Ils participent à l’entretien de l’écurie, de l'environnement et du matériel des chevaux. Lors du contact et du travail avec des chevaux sans problème, ils veillent à réagir de manière appropriée à leur comportement. Ils bougent les chevaux à la main ou sous la selle. Ils soutiennent l’équipe du centre équestre et la clientèle.

Les journées de travail dans un centre équestre sont souvent longues et physiquement astreignantes, et il faut également s’occuper des animaux le weekend. Les gardien·ne·s de chevaux AFP doivent par conséquent faire preuve d’un haut degré de résilience, de discipline, de sens du devoir et de responsabilité personnelle. Les chevaux sont des animaux qui ont leur propre personnalité. La relation avec des chevaux sans problème qui leur sont confiés exige par conséquent de la part des gardien·ne·s de chevaux AFP qu’ils aient de l’assurance et qu’ils sachent s’imposer.

## Exercice de la profession

Dans leur travail quotidien, les gardien·ne·s de chevaux AFP commencent en général par nourrir les chevaux selon les instructions. Pour maintenir les chevaux en bonne santé, ils les soignent et les nourrissent de manière indépendante, selon les instructions du chef. Ils aident à soigner les chevaux malades ou blessés.

Pour que les chevaux se sentent à l’aise à l’écurie, les gardien·ne·s de chevaux AFP gardent les lieux propres de manière économique et écologique, avec le matériel et les outils appropriés. Sur instruction de leurs chefs, ils sont responsables de l’entretien de l’environnement et de l’infrastructure du centre équestre. Ils travaillent souvent en plein air en utilisant des outils et des ustensiles de manière sûre et compétente. Ils entretiennent le matériel des chevaux, tels que la bride, la selle ou les couvertures avec des produits écologiques appropriés.

A chaque contact avec les chevaux, les gardien·ne·s de chevaux AFP observent leur comportement de manière attentive. Les gardien·ne·s de chevaux AFP préparent les animaux selon les instructions avec l'équipement approprié à leur utilisation. Ils mènent les chevaux correctement sous surveillance par exemple pour les présenter à un vétérinaire, ou les travaillent sous la selle sous surveillance en manège ou en extérieur. Après le travail avec les chevaux, ils se chargent des travaux ultérieurs. Il s’agit par exemple de rincer les jambes du cheval, de le brosser ou de lui mettre la couverture séchante. Si un cheval doit être transporté, ils préparent le cheval et aident à le charger dans le van.

Les gardien·ne·s de chevaux AFP soutiennent les client·e·s du centre équestre en les aidant par exemple à préparer les chevaux pour leur leçon d’équitation et à les mener au manège. Dans un centre d’équitation thérapeutique et pédagogique curative, ils mènent les chevaux pendant la leçon thérapeutique. Ils assurent les premiers secours en cas de blessures et d’accidents de collaborateurs ou de la clientèle. Ils respectent les règles de protection des animaux, de l’environnement et de la santé dans leur travail quotidien.

## Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

La disponibilité croissante de temps et de moyens pour les activités de loisirs, le besoin de compensation active à la vie professionnelle, l’intérêt croissant pour la nature et les animaux conduisent à une notoriété accrue du monde des chevaux en Suisse.

La société critique dans tous les domaines, sensibilisée notamment sur la protection des animaux et de la nature, affiche de hautes exigences envers un traitement correct et respectueux des chevaux. Par leur travail, les gardien·ne·s de chevaux AFP contribuent de manière importante à une utilisation compétente des animaux ainsi qu’à la sécurité de toutes les parties impliquées.

Dans le contexte de la gestion durable des ressources naturelles, de la conservation de la nature, de la protection de l’environnement et de l’importance croissante que prend la diversité des sources d’énergie, même le cheval de trait a repris de l’importance. En effet, certaines communes réutilisent des chevaux avec succès pour le ramassage des déchets et des vieux journaux, mais aussi pour les transports par exemple scolaires ou publics.

Les chevaux constituent un facteur culturel, sportif et touristique. Le Haras national, le Centre équestre national, l'élevage des Franches-Montagnes ainsi qu’un grand nombre de manifestations hippiques organisées dans tout le pays (p.ex. marché-concours de Saignelégier, BEA Berne cheval) ne sont que quelques exemples de l’image locale mais aussi internationale du cheval en Suisse.

## Culture générale

L’enseignement de la culture générale vise à transmettre des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels.



# Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

**Compétences opérationnelles 🡪**

**🡫 Domaines de compétences opérationnelles**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **a** | Nourrir et soigner les chevaux |  | a1  Nourrir les chevaux selon les instructions | a2  Soigner les chevaux | a3  Aider à soigner les chevaux malades et blessés |  |  |
|  |
| **b** | Entretenir l’infrastructure et le matériel |  | b1  Entretenir l’écurie des chevaux | b2  Entretenir les alentours et l’infrastructure | b3  Entretenir le matériel des chevaux |  |  |
|  |
| **c** | S’occuper des chevaux et les travailler |  | c1  Réagir correctement au comportement du cheval | c2  Équiper les chevaux pour le travail | c3  Mener et présenter les chevaux à la main | c4  Faire bouger les chevaux sous la selle | c5  Aider à charger les chevaux dans le van |
|  |
| **d** | Collaborer avec les employés et la clientèle |  | d1  Soutenir les employés et la clientèle du centre équestre | d2  Apporter les premiers secours aux personnes en cas de blessure |  |  |  |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

# Niveau d’exigences de la profession

Le niveau d’exigences de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l’aide des objectifs évaluateurs déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les trois lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l’enseignement de la culture générale conformément à l’ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).